



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 07 Juillet 2020

Ouverture de la séance : 20h05

Présents : Dominique ROUSSEAU – Joël BERTHELEMY – Mariane RENAULT
Isabelle DAGUENET – Justine QUIBEL – Anthony MARAIS – Frédéric DURAND – Sylvie MAILLY
Solange SANCHEZ – Delphine HEBERT – Cyril BARABE – Sébastien AUBRY – Bertrand DECAUX –
Estelle DELAMARE

Absents : Marie Pierre GAUBERT – Annie PETITON

Pouvoirs : Marie Pierre GAUBERT : Frédéric DURANT
Annie PETITON : Dominique ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Justine QUIBEL

COMPTE-RENDU

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal - séance du 23-06-2020

Lu par Estelle. Approuvé à l'unanimité

2) FINANCES

A- Vote des budgets 2020 Commune et Régie de transport.

Le Maire nous informe et nous explique le fonctionnement. Il nous indique que l'enveloppe reportée de l'année précédente en recettes est de 366151€.

Il nous indique que 60% du budget de fonctionnement est le personnel. La prérogative est de diminuer les contrats CDD et prendre plutôt des contrats aidés PEC.

Le budget de fonctionnement est de 827745 €, ce qui représente une belle enveloppe du fait du gros report de l'année précédente. Les recettes de fonctionnements sont de 461594 € + 366151€ d'exèdant de clôture. Attention les charges du personnel ont augmenté de 25180€ à plus de 32000€.

Il y a une diminution des recettes, fin des contrats PEC de Claude, celui d'Evelyne en CAE, une diminution de 7842€ des produits comme les services périscolaires. Les subventions de l'état ont diminué -10000€ et avec la crise Covid, le gîte ne s'est pas loué ni la salle des fêtes (perte de 9000€).

Le budget investissement : 199862€

Dépenses : 191843€ + Reste à recouvrir 8019€ (du 01.01.20 au 30.06.20) = 199862€

Recettes : enveloppe de 187136€ + 900€ de RAR + 11826 du report de l'année dernière = 199862€

Basculement de 187136€ du fonctionnement vers l'investissement.
Soit un BP d'investissement équilibré à 199862€ en recettes et en dépenses

Nous passons alors à étudier le tableau investissements en 4 catégories : Ecole, Gîte, Salle polyvalente et Mairie.

- **L'école :**

L'école primaire a quelques petits travaux de prévus dont l'escalier qui passe en budget de fonctionnement environ 300€. La maternelle quant à elle doit être repeinte (peut- être pas cette année), la clôture certainement en octobre et des néons LED. Ce ne sont que de petits travaux. Il faudrait également de nouveaux mobiliers, Dominique nous indique qu'il a une réunion à Cléon pour de l'occasion, du matériel qui a 5ans. Il faut également des livres, un pc pour la secrétaire et pour la maternelle un ordinateur et une imprimante. Environ 2000€ d'enveloppe.

- **Le gîte :**

Une fuite d'eau a eu lieu, ce qui nous a coûté 2000€. Il faut également passer le tout à l'égout environ 5000€.

- **La salle polyvalente :**

Quelques travaux avec des dégradations. Il faut changer des serrures, des carreaux sont cassés. Il faut aussi effectuer la révision du double flux (budget de fonctionnement).

- **La mairie :**

Le chenil est un sujet compliqué car il y a beaucoup de normes à respecter, c'est très réglementé.

Le mur de soutènement derrière la mairie et l'église ce qui représente un coût de 70000€.

L'ADAP, coût estimé à 40000€. Plusieurs petits travaux l'allée de la maternelle l'accès à la primaire sur le côté et non plus sur la route ainsi que de l'enrobé dans la cour.

Il est envisagé l'achat d'un véhicule avec un budget de 30000€ (un kangoo rallongé par exemple). A voir pour quelle énergie (électrique ?). Ce véhicule pourrait servir aux bardouvillais pour emmener des personnes faire leur marché il pourrait servir dans le projet de cantine (aller chercher les repas à Yville), ainsi que pour les agents de la commune pour les petites courses, qu'ils n'aient pas l'obligation de prendre le camion.

Il faut également investir dans du matériel pour le ménage soit 1000€ ainsi qu'un budget pour la restauration de l'école 5000€ (bacs réfrigérants...).

Budget Régie de Transport :

9500€ sont dédiés au pneumatique, aux produits d'entretiens et au carburant.

3000€ sont dédiés à la révision 2376€ aux assurances .

Une case sur le tableau indique un montant de 500€ en divers pour la participation des familles avec la carte réseau qui a changé.

Les familles participent à hauteur de 30€ par enfant pour l'année scolaire

Il y a 10000€ de frais pour les charges du personnel, montant surévalué.

28376€ sont pour les accompagnants pour l'école et le chauffeur.

Le budget est voté à l'unanimité.

B- Vote d'une prime COVID en valeurs des agents

Les agents ont eu une surcharge de travail dans le domaine de l'hygiène, le temps de travail était changé, ils travaillaient plus le soir pour tout désinfecter. Les agents étaient à 100%. Les plannings ont dû être modifiés et leur travail également.

On note qu'Estelle et Rolande ont travaillé durant le confinement. Les autres agents ont repris le 11 mai, au déconfinement.

M. le maire lit l'arrêté qui stipule que la prime est au maximum de 1000€ par agent. Une enveloppe comprise en 2000 et 2500€ est prévue pour l'ensemble des salariés. Le vote est unanime. Les adjoints seront invités à participer à la répartition de l'enveloppe. Il est convenu que les deux personnes, Estelle et Rolande ont une prime plus importante que ceux qui étaient confinés chez eux.

De plus une réunion a eu lieu concernant les agents, le covid et les adjoints. Réunion qui s'est bien passée mise à part le mécontentement d'une employée. Le maire parle de sanction disciplinaire puisque la personne a quitté les lieux.

3) ADMINISTRATIF :

Présentation du logiciel DISCORD par Anthony sur un vidéoprojecteur.

Anthony nous explique que c'est un logiciel d'échanges. Nous pouvons échanger en petits salons selon certains thèmes, certaines commissions. Les bardouvillais pourront y accéder. Des sections seront réservées au conseil municipal. Tous les documents nécessaires aux réunions, commissions, conseils, seront disponibles en lien.

On peut l'utiliser sur tablette, ordinateur ou même portable.

Pour le moment seul Anthony et Dominique y ont accès.

4) QUESTIONS DIVERSES :

Lancement du groupe de travail des Berges de la Seine :

Une première réunion a eu lieu le 01.07.20. Étaient présents du conseil Joël, Frédéric, Dominique, Sébastien et quelques habitants. Pour parler des inondations de la Seine.

Une 2ème réunion a eu lieu le 07.07.20. Étaient conviés la métropole, le Département, le Grand Port Maritime, le Maire de Mauny, les conseillers en charge de la commission. La réunion n'était pas publique pour plus d'efficacité.

Des photos et des vidéos avec drone ont été montrées lors de cette réunion ce qui a réellement prouvé pour ceux qui avaient des doutes, l'étendue des dégâts de ces inondations.

À Beaulieu il y a des infiltrations sous la berge, la route s'affaisse, la hauteur du mur est variable à différents endroits.

Les fossés sont mal entretenus.

Frédéric a parlé de créer un syndicat pour se faire mieux entendre, mieux entretenir et avoir des subventions.

Le nettoyage des berges, des exutoires qui sont bouchés, des créations d'exutoires, des études de la route qui s'affaisse depuis le château jusqu'à l'entrée de Beaulieu vont être mis en place.

➔ Il n'y aura pas d'intervention sur les berges avant 2022. (Cause durée d'étude de la situation ...)

Un système d'alerte par SMS a été proposé par la DDTM

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h